

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le 15/02/2024

ID : 034-213400880-20240209-D2024_03-DE

FINANCES PUBLIQUES

N° 7300-SD

Direction Générale Des Finances Publiques
Direction départementale des Finances Publiques
de l'Hérault

Pôle d'évaluation domaniale
334 allée Henri II de Montmorency
34 000 Montpellier

Affaire suivie par : Caroline BESER
Courriel : caroline.beser@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 06 11 38 10 43
Réf. DS : 13537622
Réf LIDO/OSE : 2023-34088-58965

Mairie de Cournonterral

Montpellier, le 08/08/2023

Prorogation de la durée de validité de l'avis du domaine sur la valeur vénale

Désignation des biens : Terres
Adresse des biens : Lieudit 9066F Bellerac 34660 Cournonterral
Références cadastrales : BC 66
Propriétaire : Monsieur Jean-Louis BERENGUER et les héritiers présomptifs de Madame Jacqueline SOLIVE épouse ARNA
Valeur vénale : 48 010€ (soit 13,8€/m²) avec une marge d'appréciation de 10 %

La durée de validité initialement d'un an de l'avis 2023-34088-58965 du 21/04/2022 peut être prorogée d'un an à compter du 22/04/2023.

Cette prorogation vaut reconduction des valeurs indiquées dans l'avis sous réserve que restent inchangés l'état et la nature des biens et les conditions d'urbanisme.

Pour le directeur départemental des finances publiques et par délégation,

L'inspectrice des Finances Publiques

Caroline BESER

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le



ID : 034-213400880-20240209-D2024_03-DE